



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E187222

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2026

ÉDITÉ LE

24/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 887956316

Siret : 887 956 316 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 176121620 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 176121620 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : DP COMBLES

2 ROUTE DU GRAND MARCHÉ
76340 REALCAMP

Téléphone : 06 74 63 24 90

Portable : 0634321285

Site Internet :

E-mail : dpcombles@free.fr

Responsabilité légale :

PRUVOT JEAN LUC PRÉSIDENT / DION JEROME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/05/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	09/02/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	09/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	09/02/2021
o Isolation des combles perdus	09/02/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.